

Éducation

PLAN D'ACTIVITÉS 2013-2016

DÉCLARATION EN MATIÈRE DE RESPONSABILISATION

Le présent plan d'activités a été préparé sous ma direction en tenant compte des décisions du gouvernement en matière de politiques prises en date du 13 février 2013.

Copie originale signée par

Jeff Johnson, ministre de l'Éducation
Le 20 février 2013

LE MINISTÈRE

Alberta Education et le Alberta School Foundation Fund constituent le ministère de l'Éducation. Bien que les autorités scolaires doivent rendre des comptes au ministre et sont incluses dans les états financiers consolidés du gouvernement, elles ne sont pas complètement consolidées au sein du ministère aux fins de la présentation du budget.

La mission du ministère de l'Éducation consiste à assurer des possibilités d'apprentissage inclusives pour tous les élèves afin que ces derniers deviennent des penseurs engagés et des citoyens dotés d'un sens éthique et d'un esprit d'entreprise. Son activité principale est de fournir des orientations politiques ainsi que le financement et le soutien du système d'éducation de la maternelle à la 12^e année afin que tous les élèves réussissent à l'école.

Les programmes et les services offerts par le ministère seront examinés quant à leur pertinence, efficacité et efficience en conformité avec le *Results-based Budgeting Act* du gouvernement de l'Alberta.

On peut trouver plus d'information sur le ministère, ses programmes et ses initiatives à www.education.alberta.ca/francais.aspx.

Ce plan d'activités est conforme aux objectifs du gouvernement et appuie ses fonctions principales définies dans le *Government of Alberta Strategic Plan*.

OBJECTIFS, INITIATIVES PRIORITAIRES ET MESURES DE RENDEMENT¹

À la suite de l'examen mené par le ministère de ses objectifs, des facteurs environnementaux, des possibilités et des défis, un certain nombre d'initiatives prioritaires sont ressorties. Des éléments ciblés, six domaines spécifiques où le gouvernement concentrera son attention au cours des trois prochaines années sont identifiés par un *. Les engagements gouvernementaux additionnels envers les Albertains sont identifiés par un ✓.

Premier objectif : Un excellent départ à l'apprentissage

Les enfants sont en train d'atteindre des stades de développement émotionnel, social, intellectuel et physique et sont prêts pour l'école.

Initiatives prioritaires :

- *1.1 Mettre en œuvre la Stratégie gouvernementale de développement de la petite enfance en collaboration avec d'autres ministères et intervenants, y compris une évaluation des divers modèles d'une maternelle à temps plein.
- *1.2 Utiliser les leçons tirées de l'Initiative de cartographie du développement de la petite enfance afin de guider l'élaboration de stratégies.

¹ On juge qu'une cible est atteinte si, en utilisant des tests statistiques, le résultat n'est pas sensiblement différent de celui de la valeur cible.

Mesure de rendement	Dernier résultat 2011-12	Cible 2013-14	Cible 2014-15	Cible 2015-16
1.a Taux de participation des élèves de 1 ^{re} année aux programmes de la petite enfance dans une année antérieure	96,8 % (2011-12)	97,0 %	97,0 %	97,0 %

Deuxième objectif : La réussite pour chaque élève

Les élèves atteignent les résultats d'apprentissage de l'Alberta et font preuve de citoyenneté, d'esprit d'entreprise et de compétence en littératie et numératie. L'écart de rendement entre les élèves des Premières nations, Métis et Inuits (PNMI) et tous les autres élèves est éliminé. Les besoins d'apprentissage des élèves sont pris en charge.

Initiatives prioritaires :

- *2.1 Contribuer à l'éducation et à l'entrepreneuriat grâce à diverses initiatives, y compris les possibilités de crédits à double reconnaissance et la mise en œuvre du Cadre stratégique pour l'achèvement des études secondaires.
- ✓2.2 Développer un nouveau modèle d'évaluation provincial et sa mise en œuvre progressive de la maternelle à la 9^e année.
- 2.3 Reformuler les normes, directives et procédures pour l'élaboration du curriculum à venir (programmes d'études, évaluation, ressources pédagogiques et d'apprentissage) qui sont axées sur les compétences et centrées sur l'élève.
- 2.4 Développer l'évaluation en ligne pour les examens en vue de l'obtention du diplôme afin d'offrir plus de souplesse.
- 2.5 Revoir les exigences relatives au diplôme d'études secondaires en vue de répondre aux besoins changeants des élèves, des établissements d'enseignement postsecondaire et des employeurs.
- 2.6 Collaborer avec les Premières nations et le gouvernement fédéral pour mettre en œuvre le plan stratégique à long terme dans le cadre du Protocole d'entente pour l'éducation des Premières nations en Alberta.

Mesures de rendement	Dernier résultat Année	Cible 2013-14	Cible 2014-15	Cible 2015-16
2.a Pourcentage global d'élèves ayant atteint les normes aux tests de rendement: ¹ <ul style="list-style-type: none"> • Arts du langage, tous les élèves • Arts du langage, élèves des PNMI 	A E 80,8 % 17,9 % 62,4 % 5,7 % (2011-12)	A E 82,6 % 18,8 % 66,7 % 8,4 %	A E 82,9 % 19,1 % 67,7 % 8,9 %	A E 83,1 % 19,3 % 68,3 % 9,2 %
2.b Pourcentage global d'élèves ayant atteint les normes aux examens en vue du diplôme: ¹ <ul style="list-style-type: none"> • Arts du langage, tous les élèves • Arts du langage, élèves des PNMI 	A E 87,4 % 11,2 % 83,1 % 7,0 % (2011-12)	A E 87,6 % 11,4 % 85,5 % 8,6 %	A E 87,9 % 11,5 % 86,2 % 8,9 %	A E 88,2 % 11,8 % 86,5 % 9,0 %
2.c Accord de l'ensemble des élèves, des parents et des enseignants que les élèves font preuve des caractéristiques de citoyens engagés	84,9 % (2011-12)	86,0 %	87,0 %	88,0 %
2.d Satisfaction générale de l'ensemble des parents, des enseignants et du grand public que les élèves possèdent les attitudes, les compétences, les connaissances et les comportements afin de réussir à la fin de leurs études secondaires	76,2 % (2011-12)	78,0 %	79,0 %	80,0 %

1 A | E : Acceptable | Excellence – Les résultats concernant l'atteinte de la norme acceptable englobent les résultats par rapport à l'atteinte de la norme d'excellence.

Mesures de rendement	Dernier résultat Année	Cible 2013-14	Cible 2014-15	Cible 2015-16
2.e Accord de l'ensemble des élèves, des parents et des enseignants que les élèves sont engagés dans leur apprentissage à l'école	84,5 % (2011-12)	87,0 %	88,0 %	89,0 %
2.f Taux d'achèvement des études secondaires des élèves dans les cinq ans suivant leur entrée en 10 ^e année : • Tous • Élèves des PNMI	79,6 % 46,9 % (2010-11)	81,5 % 49,0 %	82,0 % 49,5 %	82,5 % 50,0 %
2.g Pourcentage d'élèves entreprenant leurs études postsecondaires (y compris l'apprentissage) dans les six ans suivant leur entrée 10 ^e année	58,4 % (2010-11)	60,5 %	61,0 %	61,5 %
2.h Accord de l'ensemble des élèves, des parents, des enseignants et des conseillers scolaires que les écoles répondent aux besoins d'apprentissage des élèves	82,5 % (2011-12)	83,0 %	84,0 %	85,0 %

Troisième objectif : Un enseignement de qualité et le leadership des écoles

La préparation des enseignants et la croissance professionnelle portent principalement sur les compétences nécessaires pour aider les élèves à apprendre. L'apprentissage et l'enseignement efficaces sont atteints grâce à un leadership collaboratif.

Initiatives prioritaires :

- 3.1 Mettre en place le *Education Sector Workforce Planning Framework for Action*.
- 3.2 Développer les compétences en leadership des enseignants et des écoles qui sont à jour, pertinentes et appropriées.
- 3.3 Attirer et retenir un nombre accru de professionnels des PNMI dans l'effectif du secteur de l'enseignement.
- 3.4 Élaborer un cadre de perfectionnement professionnel afin d'améliorer la pratique des enseignants.

Mesures de rendement	Dernier résultat 2011-12	Cible 2013-14	Cible 2014-15	Cible 2015-16
3.a Accord de l'ensemble des enseignants et des conseillers scolaires que les enseignants sont préparés à enseigner	79,8 %	82,0 %	83,0 %	84,0 %
3.b. Satisfaction générale de l'ensemble des parents, des enseignants et des conseillers scolaires que le leadership en éducation soutient et facilite l'enseignement et l'apprentissage de façon efficace	73,3 %	74,0 %	75,0 %	76,0 %
3.c. Satisfaction générale de l'ensemble des élèves, des parents, des enseignants, des conseillers scolaires et du grand public en ce qui concerne les possibilités pour les élèves d'acquérir de solides bases dans les matières obligatoires	84,9 %	88,0 %	88,0 %	89,0 %
3.d. Satisfaction générale de l'ensemble des élèves, des parents, des enseignants et des conseillers scolaires que les élèves ont la possibilité de profiter d'un vaste programme d'études	82,1 %	85,0 %	86,0 %	87,0 %

Quatrième objectif : Une gestion engagée et efficace

Le système d'éducation fait preuve de collaboration et d'engagement avec les communautés autochtones, les entreprises, l'industrie et le grand public. Les élèves et les communautés ont accès à des environnements d'apprentissage sécuritaires et sains.

Initiatives prioritaires :

- ✓ 4.1 Élaborer des règlements et des politiques à l'appui de la Loi sur l'éducation.
- 4.2 Développer et améliorer les infrastructures scolaires de l'Alberta, en collaboration avec d'autres ministères et partenaires communautaires.
- 4.3 Collaborer avec les autorités scolaires, les entreprises, l'industrie et les collectivités afin d'améliorer la réussite scolaire des élèves.
- 4.4 Soutenir les autorités scolaires dans l'élaboration de cadres de collaboration avec les communautés autochtones locales.
- 4.5 Mettre en œuvre le cadre révisé, *Learning and Technology Policy*, afin d'appuyer l'apprentissage et l'enseignement efficaces.
- 4.6 Soutenir le développement d'un modèle de gouvernance amélioré pour la Northland School Division.
- 4.7 Élaborer des mesures législatives relatives aux professions en éducation et aux métiers.

Mesures de rendement	Dernier résultat 2011-12	Cible 2013-14	Cible 2014-15	Cible 2015-16
4.a Satisfaction générale de l'ensemble des élèves, des parents, des enseignants, des conseillers scolaires et du grand public que les suggestions sont prises en considération, respectées et valorisées par l'école, l'autorité scolaire et la province	61,1 %	64,0 %	65,0 %	66,0 %
4.b Perception générale de l'ensemble des parents, des enseignants et des conseillers scolaires que le système d'éducation de l'Alberta s'est amélioré au cours des trois dernières années	39,1 %	41,0 %	42,0 %	43,0 %
4.c Satisfaction générale de l'ensemble des élèves, des parents, des enseignants, des conseillers scolaires et du grand public en ce qui concerne la qualité de l'éducation de base	86,3 %	89,0 %	89,0 %	90,0 %
4.d Satisfaction générale de l'ensemble des élèves, des parents, des enseignants et des conseillers scolaires que les écoles fournissent un environnement bienveillant, sécuritaire et sain qui favorise l'apprentissage	86,7 %	89,0 %	89,0 %	90,0 %
4.e Satisfaction générale de l'ensemble des élèves, des parents, des enseignants et des conseillers scolaires que l'environnement d'apprentissage dans les écoles répond aux besoins des élèves	78,3 %	79,0 %	80,0 %	81,0 %

PLAN OPÉRATIONNEL

(en milliers de dollars)	Comparable					
	2011-12	2012-13	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16
	Réel	Budget	Prévisions	Estimations	Cible	Cible
Dépenses de fonctionnement						
Soutien opérationnel aux écoles publiques et séparées	5 868 595	6 081 824	6 085 724	6 130 319	6 268 232	6 455 414
Installations scolaires	300	300	300	300	9 661	23 757
Alberta Schools Alternative Procurement	–	–	–	–	3 910	5 218
Programmes d'éducation de base	87 413	97 172	98 619	85 020	87 520	87 520
Écoles privées agréés et établissements d'éducation préscolaire	191 567	192 500	195 500	206 281	214 418	227 740
Total – Soutien à l'éducation de base	6 147 875	6 371 796	6 380 143	6 421 920	6 583 741	6 799 649
Moins : Impôt foncier versé aux conseils scolaires séparés non participants	(204 692)	(217 000)	(217 000)	(223 000)	(228 000)	(235 000)
Total – Soutien du gouvernement à l'éducation de base	5 943 183	6 154 796	6 163 143	6 198 920	6 355 741	6 564 649
Services de soutien du Ministère	28 277	25 688	25 848	24 739	24 739	24 739
Ajustements de consolidation	(1 466)	–	–	–	–	–
Sous-total¹	5 969 994	6 180 484	6 188 991	6 223 659	6 380 480	6 589 388
Service de la dette						
Alberta School Foundation Fund	2 626	2 725	2 610	3 330	5 960	7 590
Ajustements de consolidation	(2 626)	(2 725)	(2 610)	(3 330)	(5 960)	(7 590)
Total	5 969 994	6 180 484	6 188 991	6 233 659	6 380 480	6 589 388

1. Assujetties à la *Fiscal Responsibility Act*, les dépenses comprennent les paiements en argent versés par la province vers le passif non capitalisé des régimes de retraite qui sera éliminée dans le cadre d'un plan de législation distinct. Les dépenses ne comprennent pas le changement annuel des engagements non provisionnés au titre du régime de retraite, qui représente un frais hors trésorerie n'ayant aucune incidence sur les besoins en matière d'emprunt. Les augmentations annuelles des engagements non capitalisés au régime de retraite des enseignants après 1992 pris en charge par le ministère de l'Éducation sont évaluées à :

84 564	30 900	59 708	60 243	44 535	36 683
--------	--------	--------	---------------	--------	--------

PLAN D'IMMOBILISATIONS

Dépenses en immobilisations						
Soutien opérationnel aux écoles publiques et séparées	3 623	3 500	5 219	–	–	–
Installations scolaires	384 603	361 920	388 367	563 571	468 271	349 562
Programmes d'éducation de base	1 127	895	1 155	895	895	895
Services de soutien du Ministère	96	–	–	–	–	–
Sous-total	389 449	366 315	394 741	564 466	469 166	350 457
Service de la dette						
Alberta Schools Alternative Procurement	21 960	25 941	25 941	26 969	29 856	30 490
Total	411 409	392 256	420 682	591 435	499 022	380 947